

Réunir l'assemblée délibérante pendant la période d'état d'urgence sanitaire

C'est possible avec l'AM 41

La visioconférence pour l'organisation des séances nécessaires à la vie démocratique

Un système de visioconférence pour vos réunions

- simple
- sécurisé
- gratuit

Pour prendre connaissance des modalités techniques ainsi que vos identifiants, merci de bien vouloir contacter l'AM 41 par mail.

contact@maires41.fr

